

# NAZELLES-NÉGRON

## DOSSIER SPÉCIAL FINANCES

Juin  
2024



N°13



AVENUE DES EPINETTES

### Chères Nazelliennes, chers Nazelliens,

**Moment fort de la vie communale, le vote du budget 2024 est intervenu lors du conseil municipal du 10 avril.**

Grâce à notre gestion rigoureuse et aux efforts de tous, **Nazelles-Négron jouit d'une situation financière saine.** Le budget 2024 permettra le bon fonctionnement de notre commune et la réalisation des projets de l'équipe municipale.

Premier effet : **la baisse des taux de nos taxes Foncières.** C'est un effort que nous voulons faire sur le budget, afin de compenser la majoration décidé par l'État. Nous sommes convaincus de l'impact positif de cette mesure sur votre pouvoir d'achat.

Dans le même esprit, être économiquement solidaires pour mieux vivre ensemble est une priorité. C'est pourquoi **une mutuelle santé communale** va vous être proposée ce deuxième semestre, afin d'aider les plus jeunes et les seniors dans une meilleure prise en charge des besoins dans leur parcours de santé.

**Je profite également de ce dossier pour vous présenter en quelques lignes les opérations les plus importantes qui retiennent particulièrement mon attention :**

### LA RÉFECTION DE NOS VOIRIES AVEC L'INTÉGRATION DE LIAISONS DOUCES SUR NOTRE COMMUNE

En effet, dans le cadre de notre politique de développement durable et de bien-vivre ensemble, nous réorganisons l'aménagement de nos voiries pour que les différents modes de déplacement soient possibles en toute sécurité. L'objectif est de développer

un réseau de liaisons douces, comprenant des pistes cyclables sécurisées, des sentiers pédestres agréables et des espaces verts accessibles à tous, tout en laissant une place aux véhicules motorisés. Ce projet rentre dans une phase opérationnelle.

La commune s'engage pour les 4 années à venir selon un calendrier établi en plusieurs phases avec un budget global prévisionnel conséquent de travaux de 1 800 000 € HT.

En investissant dans les infrastructures douces, nous rendons notre commune plus attractive, offrant un cadre de vie plus agréable et dynamique. Je suis convaincu que ce projet représente un investissement judicieux pour l'avenir de notre commune.

#### PHASE 1 (2024)

Zone comprenant l'avenue des Epinettes et le chemin des Poulains jusqu'à la rue de Perreux.

> Budget Prévisionnel de 470 000 €

#### PHASE 2 (2025)

Zone entre le chemin des poulains et la rue de Perreux.

> Budget Prévisionnel de 420 000 €

#### PHASE 3 (2026)

Zone entre la rue de Perreux et l'avenue du centre.

> Budget Prévisionnel de 410 000 €

#### PHASE 4 (2027)

Zone de l'avenue du centre et l'avenue du commerce

> Budget Prévisionnel de 500 000 €

### LE PROJET VILVENT 2 SUR L'ANCIEN STADE DE VILVENT

Le permis de construire est accordé depuis fin 2023. Nous prenons un temps essentiel pour mieux imaginer et coconstruire **la Maison de Santé Pluridisciplinaire.** Son nom : « **Cisse de Cœur** ». Ce projet que nous voulions pour le territoire nord Loire a pris une ampleur nourrie par une telle envie des Professionnels de santé que nous avons dû adapter le bâtiment plusieurs fois pour répondre aux attentes.

Je tiens à préciser que ce projet engendre une recette pour la commune de 500 000 € provenant de la vente du foncier.



PROJET VILVENT 2

### LE PROJET DE RÉNOVATION DU GYMNASÉ

> Budget Prévisionnel de 1 600 000 €

Comme énoncé à maintes reprises, réaliser cette rénovation plus tôt aurait conduit à un doublement du montant de nos investissements liés à l'inflation sur les coûts de construction. Après actualisation des prix de marché par l'ADAC, il semble que nous soyons revenus sur des montants finançables par notre collectivité.

Nous relançons donc ce projet qui nous tient à cœur avec la mise en place d'un groupe de travail élargi aux utilisateurs les plus concernés, l'objectif étant de monter un projet répondant aux besoins tant sportifs qu'énergétiques, pour la fin de cette année.

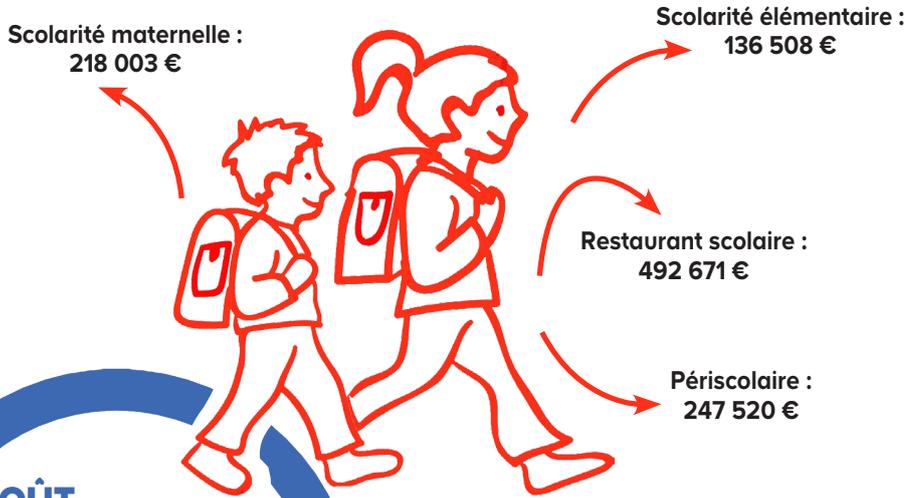
**Cyrille MARTIN**, Maire

# Zoom

## SUR L'ÉCOLE DU VAL DE CISSE

Les chiffres clés d'une politique ambitieuse pour l'éducation des enfants. (Chiffres basés sur les effectifs de l'année scolaire 2023/2024, comprenant 155 élèves en maternelle et 192 en élémentaire.)

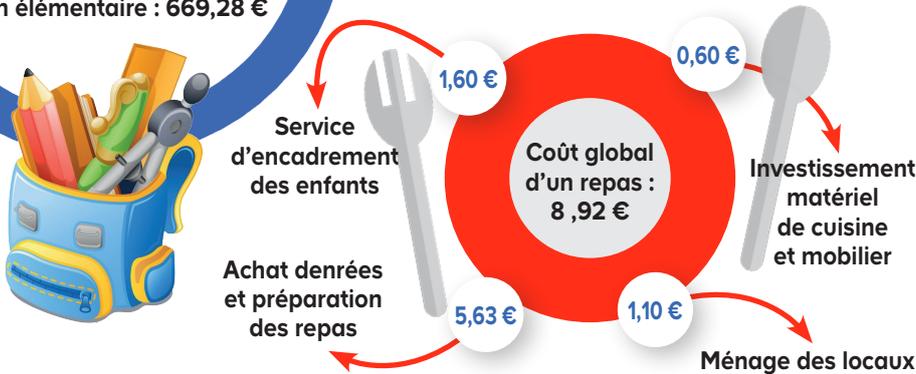
### DÉPENSE GLOBALE ANNUELLE : 1 092 722 €



### COÛT ANNUEL DE LA SCOLARITÉ D'UN ÉLÈVE

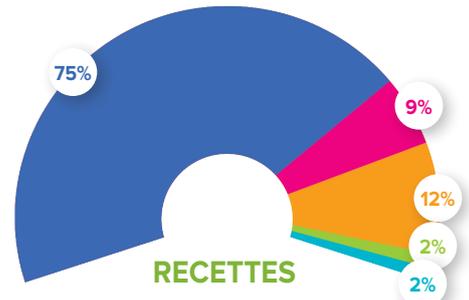
- > En maternelle : 1 154,76 €
- > En élémentaire : 669,28 €

### RESTAURATION SCOLAIRE COMMENT SE DÉCOMPOSE LE COÛT D'UN REPAS ? (Facturé 3,35 € aux familles)



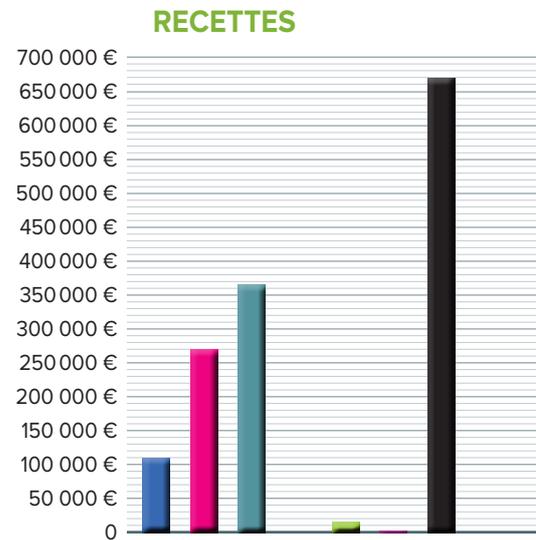
## COMPTE ADMINISTRATIF

### FONCTIONNEMENT



Ressources fiscales	3 058 683 €
Dotation globale de fonctionnement et autres dotations	352 552 €
Produits des services	508 001 €
Autres produits de gestion courante	80 019 €
Opérations d'ordre	68 749 €
Remboursement sur rémunérations	9 881 €
Produits exceptionnels	973 €
<b>TOTAL</b>	<b>4 078 858 €</b>
Report excédent 2022	830 216 €
<b>TOTAL</b>	<b>4 909 074 €</b>

### INVESTISSEMENT



Subventions	100 911 €
Dotations (FCTVA, TAM)	269 350 €
Opérations d'ordres	364 215 €
Produits des cessions d'immobilisations	0 €
Reste à réaliser 2023	14 774 €
Cautions	233 €
Report excédent 2022	669 622 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 419 104 €</b>

### ENDETTEMENT

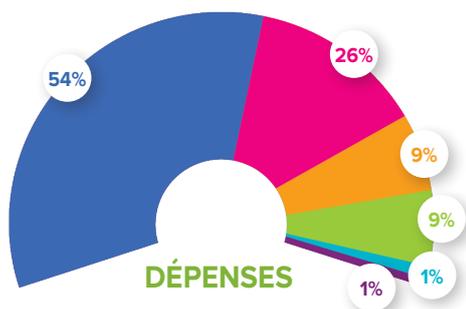
Au 31/12/2023, l'encours de la dette (capital restant dû) s'élève à 2 726 347 €.

Ratio d'endettement par habitant				
Nazelles-Négron				
CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	
704 €	735 €	832 €	763,04 €	

### TAUX D'IMPOSITION

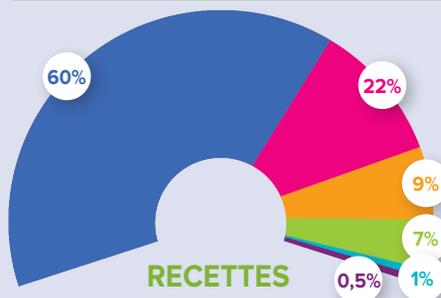
Années	2020	2021	2022	2023	2024
Taxe d'habitation (résidence principale)	15,48%	SUPPRIMÉE			
Taxe d'habitation (résidence secondaire)	15,48%	15,48%	15,48%	15,48%	15,02%
Taxe foncière des propriétés bâties	17,58%	34,06%	39,00%	39,00%	37,83%
Taxe foncière des propriétés non bâties	53,52%	53,52%	58,00%	58,00%	56,26%

**A noter :** Depuis 2021, le taux départemental de la taxe foncières des propriétés bâties revient aux collectivités pour combler la suppression de la taxe d'habitation.

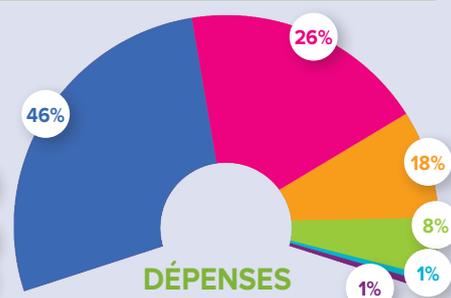


<b>Charges de personnel</b>	2 016 120 €
<b>Charges à caractère général</b> <i>(fluides, alimentation, contrats, entretiens)</i>	967 083 €
<b>Charges de gestion courante</b> <i>(indemnités des élus, service incendie, subventions)</i>	357 857 €
<b>Opérations d'ordre</b>	333 578 €
<b>Charges financières</b>	54 648 €
<b>Atténuation de produits</b>	35 549 €
<b>Charges exceptionnelles et provisions</b>	216 €
<b>TOTAL</b>	<b>3 765 051 €</b>

FONCTIONNEMENT

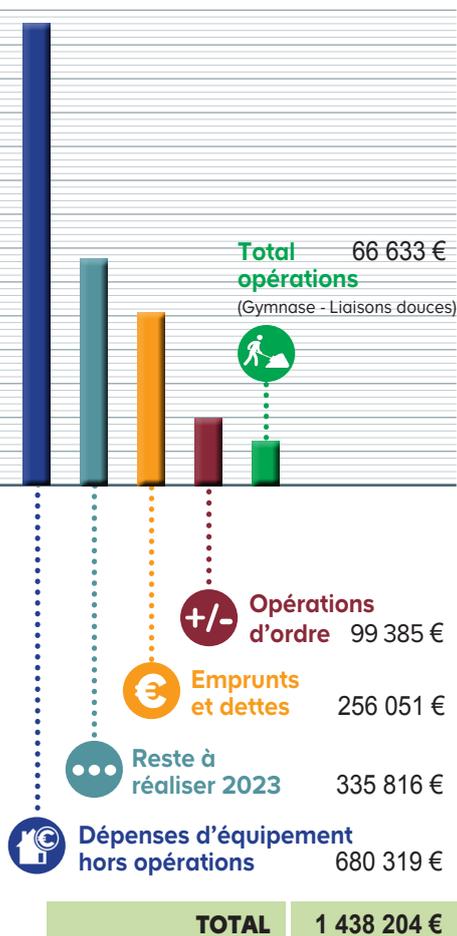


<b>Ressources fiscales</b>	3 025 260 €
<b>Report du résultat 2023</b> <i>(après affectation)</i>	1 124 923 €
<b>Produits des services</b>	452 350 €
<b>Dotation globale de fonctionnement et autres dotations</b>	345 354 €
<b>Autres produits de gestion courante</b>	51 255 €
<b>Opérations d'ordre</b>	20 687 €
<b>Remboursement sur rémunérations</b>	6 500 €
<b>Produits exceptionnels</b>	502 €
<b>TOTAL</b>	<b>5 026 831 €</b>

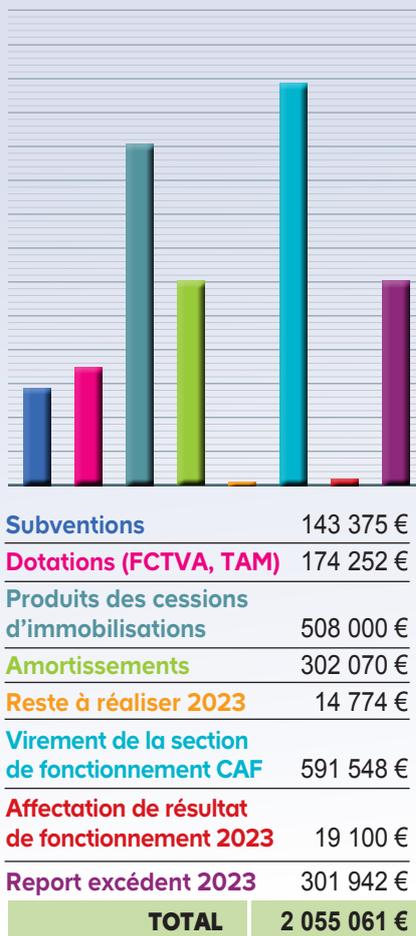


<b>Charges de personnel</b>	2 327 000 €
<b>Charges à caractère général</b> <i>(fluides, alimentation, contrats, entretiens)</i>	1 299 316 €
<b>Opérations d'ordre</b>	893 618 €
<b>Charges de gestion courante</b> <i>(indemnités des élus, service incendie, subventions)</i>	397 451 €
<b>Charges financières</b>	57 446 €
<b>Atténuation de produits</b>	45 000 €
<b>Charges spécifiques, dotations aux provisions</b>	7 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>5 026 831 €</b>

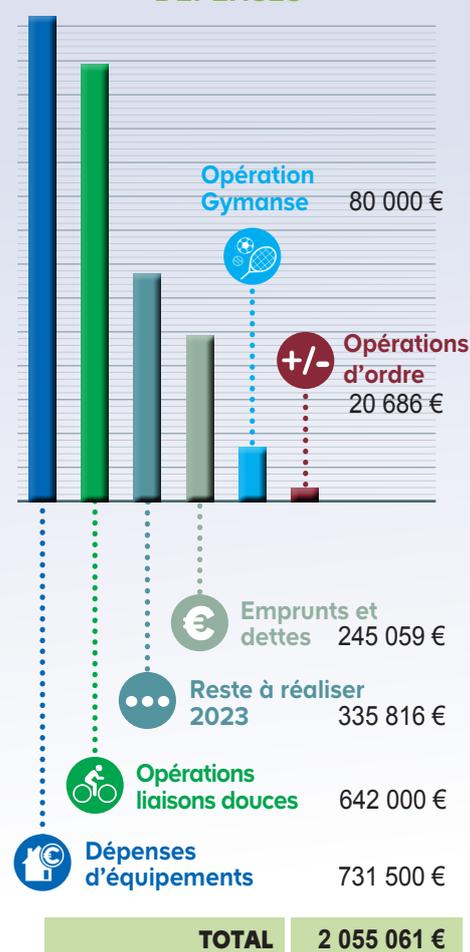
DÉPENSES



RECETTES



DÉPENSES



# PROJET DE REVITALISATION DU CENTRE BOURG DE NAZELLES-NÉGRON

Au fil des années, le centre bourg a fait l'objet de divers aménagements et travaux qui ont contribué à son embellissement, son accessibilité, la sécurité. Citons, entre autres, la réfection de la place de la mairie, la rue de l'église, la place Francis-Poulenc et le lavoir, le réaménagement du carrefour Camille Breton Amélie Vincendeau/ Louis Viset et la création du parking à proximité des commerces, la passerelle pour la traversée de la Cisse par les piétons et vélos.

Mais l'aménagement du centre bourg n'est pas terminé. Nous devons poursuivre la réflexion autour de nouvelles opportunités pour développer l'attractivité de nos commerces,

densifier les logements avec priorité résidentielle, permettre l'accès de ce centre par une liaison douce, améliorer la gestion des parkings ventouses ainsi que des arrêts minutes.

Après 8 mois de rencontres et concertations avec différents acteurs tels que l'Agence Départementale d'Appui aux Collectivités, l'Architecte des Bâtiments de France, le Département, notre service Urbanisme, nous avons trouvé des points de convergence qui nous permettent de lancer une « concession aménagement ». La Commission générale du 2 avril 2024 a travaillé sur ce projet. Il sera présenté en Conseil municipal.

## UN BUDGET 2024 DE TRANSITION POUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL D'AMBOISE

La Communauté de communes du Val d'Amboise a adopté son budget 2024 lors du conseil communautaire du 11 avril.

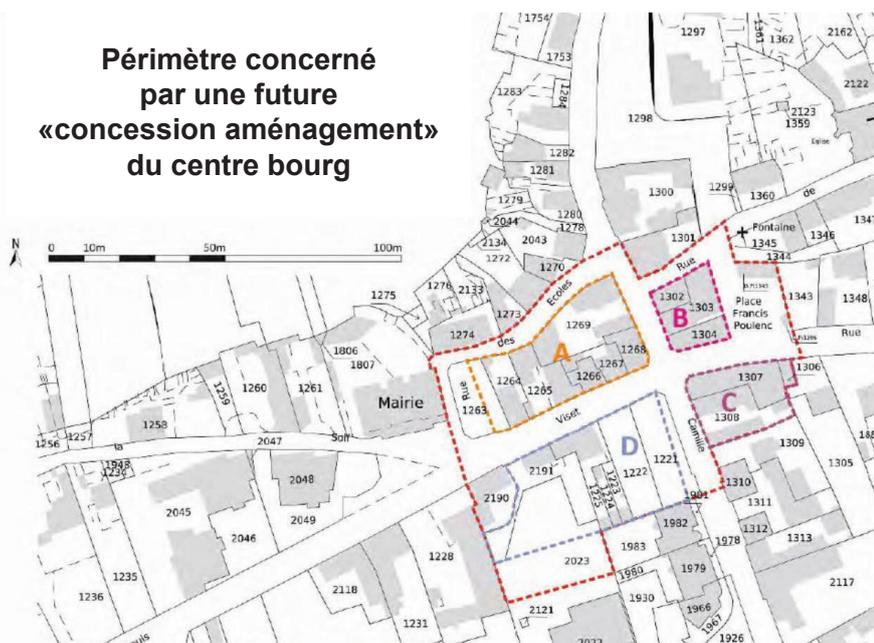
L'année 2023 a fait apparaître des recettes de fonctionnement de 19,175 millions d'euros et des dépenses de fonctionnement de 17,122 millions d'euros, soit un excédent de 2 millions d'euros. Une situation favorable qui va permettre de dégager des marges de manœuvre pour les années à venir. La capacité de désendettement est, quant à elle, évaluée à 6,8 ans en 2024 alors qu'elle était à 8,4 ans en 2023.

En 2024, le budget principal s'élève à 23 millions d'euros. Un budget en hausse qui s'explique notamment par une hausse des charges à caractère général (inflation, coûts des énergies), la prise de la compétence GEMAPI et la hausse des charges de personnel. Après la réalisation d'investissements importants tels que le centre aquatique, le centre culturel ou le nouvel espace communautaire, 2024 marquera un ralentissement avant une relance espérée en 2025. 6,6 millions d'euros sont prévus cette année dont 5,7 millions d'euros pour finaliser les travaux des grands projets passés.

Enfin, les recettes fiscales sont estimées à 13,6 millions d'euros. En hausse de 500 000 euros par rapport à 2023, elles s'expliquent par la revalorisation des taxes et impôts prévue au niveau national. Seul le taux de la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) sera augmenté (+ 1,34 %) par la CCVA.

**La CCVA doit conforter ses acquis de 2023. 2024 sera donc un budget de « rigueur, de transition et de préparation à la relance ».**

### Périmètre concerné par une future «concession aménagement» du centre bourg



## NOUVEAUX INVESTISSEMENTS 2024

■ Urbanisme .....	20 000 €
■ Voirie - Espaces verts .....	99 000 €
■ École du Val de Cisse .....	136 000 €
■ Mairie - Services généraux .....	20 000 €
■ Bâtiments communaux .....	228 000 €
■ Services Techniques .....	82 000 €
■ Équipements :	
Gymnase.....	105 222 €
Circulations douces.....	709 560 €

• **Directeur de la publication** : Cyrille MARTIN, Maire  
 • **Commission d'information** : Catherine MAILLARD, Adjointe à la communication  
 • **Conception, Réalisation et Régie publicitaire** :  
 © 01 60 03 14 14  
 Mail : info@com2000.fr



Imprimerie spéciale de COM 2000.  
 Dépôt légal 2<sup>e</sup> trimestre 2024.  
 Photos et droits réservés à la Mairie.